

Communiqué de presse commun

Rencontre du Conseil d'Etat avec l'Exécutif de la Ville de Neuchâtel

Le Conseil d'Etat a reçu, jeudi 30 juin 2011 au Château de Neuchâtel, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, emmené par son président M. Alain Ribaux. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de rencontres annuelles entre les deux autorités, avait pour objet d'examiner toutes les questions d'actualité concernant l'Etat et la Ville de Neuchâtel. Les deux autorités ont reconnu l'importance de favoriser le travail en partenariat, cela afin de mener au mieux les réformes d'envergure actuellement engagées et qui doivent profiter à l'ensemble du canton.

Image du canton

Les deux autorités se sont dites sensibilisées par l'image du canton véhiculée ces derniers mois, cela à l'heure même où des réformes d'envergure sont engagées. Elles ont reconnu l'importance de pouvoir travailler en partenariat dans l'alliance des forces, afin de faire la promotion d'un canton qui regorge de ressources et dont les enjeux actuels sont majeurs.

Péréquation financière et désenchevêtrement des tâches

Concernant la révision de la péréquation financière et la répartition des charges entre communes, le Conseil communal a insisté sur le fait que si la volonté est d'avoir un canton qui se développe, il est nécessaire d'avoir des communes qui soient fortes également. Le Conseil d'Etat a souligné l'importance d'avancer tous ensemble dans ce dossier dans le souci d'un équilibre entre Etat et communes.

Au chapitre du désenchevêtrement des tâches, le Conseil d'Etat a renseigné l'exécutif de la Ville de Neuchâtel sur l'état d'avancement de ce vaste projet. Le gouvernement cantonal a rappelé sa volonté de désenchevêtrer en cantonalisant une partie des tâches et en communalisant une autre partie.

Construction de l'agglomération du Littoral neuchâtelois

Le Conseil communal a présenté le projet relatif à la création du "Nouveau Neuchâtel", qui regroupe huit communes; les exécutifs concernés se sont réunis en début d'année et une étude a été confiée au RUN afin de mesurer l'intérêt pour ces communes de se réunir. Un choix devrait se faire cet automne, qui sera ancré dans un rapport à présenter au législatif de chacune des communes favorables. Le Conseil d'Etat s'est réjoui de l'avancement de ce projet qui se déroule dans un esprit positif.

Fusion TN-TRN

Les deux autorités se sont entretenues au sujet du délicat dossier concernant la fusion des TN et des TRN. Les deux Conseils ont réitéré leur souhait de mener à bien ce dossier et se sont dits très inquiets de cette situation de blocage.

Pour de plus amples renseignements:

Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat, tél. 032 889 61 00.

Alain Ribaux, président de la Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 71 01.

Neuchâtel, le 4 juillet 2011